



WACCA Regional Workshop: Ouagadougou, Burkina Faso, 23 - 25 April 2013

PROJET « UNE ECOLE-5 HA DE FORET »

**PRESENTATION: CDT APATA YAVO NICOLAS
INGENIEUR DES EAUX ET FORETS
CHEF DE PROJET**

www.eauxetforets.gouv.ci

E-Mail: nicolas.apata@egouv.ci

PLAN DE PRESENTATION

I. CONTEXTE ET
JUSTIFICATIF

II. OBJECTIFS DU PROJET

- 2.1 OBJECTIF GENERAL
- 2.2 OBJECTIFS
SPECIFIQUES

III. DUREE D'EXECUTION

IV. ZONE DU PROJET

V. CIBLE DU PROJET

VI. LES RESULTATS
ATTENDUS

VII. STRATEGIE DE MISE EN
ŒUVRE

CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

« Le couvert forestier de la Côte d'Ivoire qui au début du siècle dernier avait été estimé à 16 millions d'hectares est passé à

- 9 millions d'hectare dans les années 1965,
- en 1970 à 6,3 millions
- 3 millions en 1991.

• Aujourd'hui, il est estimé à environ 2,5 millions d'hectares. Il connaît donc un processus de dégradation accélérée dont l'arrêt du moins le ralentissement est très difficile sinon impossible au risque d'effrayer certains. »*

CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

Selon le Plan National de Développement 2012-2015, le couvert forestier a connu une perte de plus de 75% en moins d'un demi-siècle. Cette dégradation des forêts se poursuit à un rythme alarmant du fait, notamment de

- (i) l'exploitation abusive des ressources forestières ;
- (ii) l'agriculture extensive et de l'élevage itinérant ;
- (iii) des déclassements inappropriés et des infiltrations clandestines dans les espaces protégés ;
- (iv) de la chute du reboisement ;
- (v) de l'urbanisation galopante non maîtrisée ;
- (vi) des feux de brousse
- (vii) de la pression démographique.

CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

1996 à 2002 : 60 000 hectares reboisés par les (CPEF)



45 000 ha : la partie rurale du territoire



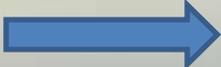
15 000 ha dans les forêts classées.

Malheureusement, «aujourd'hui, l'existence physique de nombreux reboisements restent difficilement vérifiable, surtout dans le domaine rural, en raison de la faiblesse du suivi opéré. » (Source MINEF-Réévaluation, cartographie et mise en place d'un SIG des parcelles reboisées dans le domaine rural et les forêts classées. Rapport d'étape n°1 BNETD / CCT, 07 juin 2005.)

CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

Pour toutes ces raisons le Ministre des Eaux et Forêts, se propose de pérenniser et de sécuriser les opérations de reboisement par l'implication des différents groupes cibles comme les communautés éducatives représentées par les COGES et les Coopératives scolaires . Le projet « une école / 5 ha de forêt » est une matérialisation de la volonté affichée du Ministre des Eaux et forêts qui dès sa prise de fonction, a décidé de faire du reboisement, la priorité de sa mission pour pallier le problème de la désertification et du changement climatique de la Côte d'Ivoire.

Ce vaste projet « une école / 5 ha de forêt » s'inscrit parfaitement dans la mise en œuvre effective du Programme National de Reboisement et du PND 2012-2015 :

 **Priorité Gouvernementale**

OBJECTIFS DU PROJET

2.1 OBJECTIF GENERAL

Promouvoir les plantations forestières en milieux scolaires et favoriser le développement durable pour satisfaire les besoins pédagogiques, matériels et financiers de la communauté éducative et des coopératives scolaires sur toute l'étendue du territoire national.

2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Appuyer à la création de 6 000 hectares de teck et de bois énergie en 5 ans pour 1 200 établissements scolaires et le suivi des reboisements (bois énergie et bois exotiques);
2. Développer des activités pédagogiques et éducatives sur l'écocitoyenneté.

OBJECTIFS DU PROJET

2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

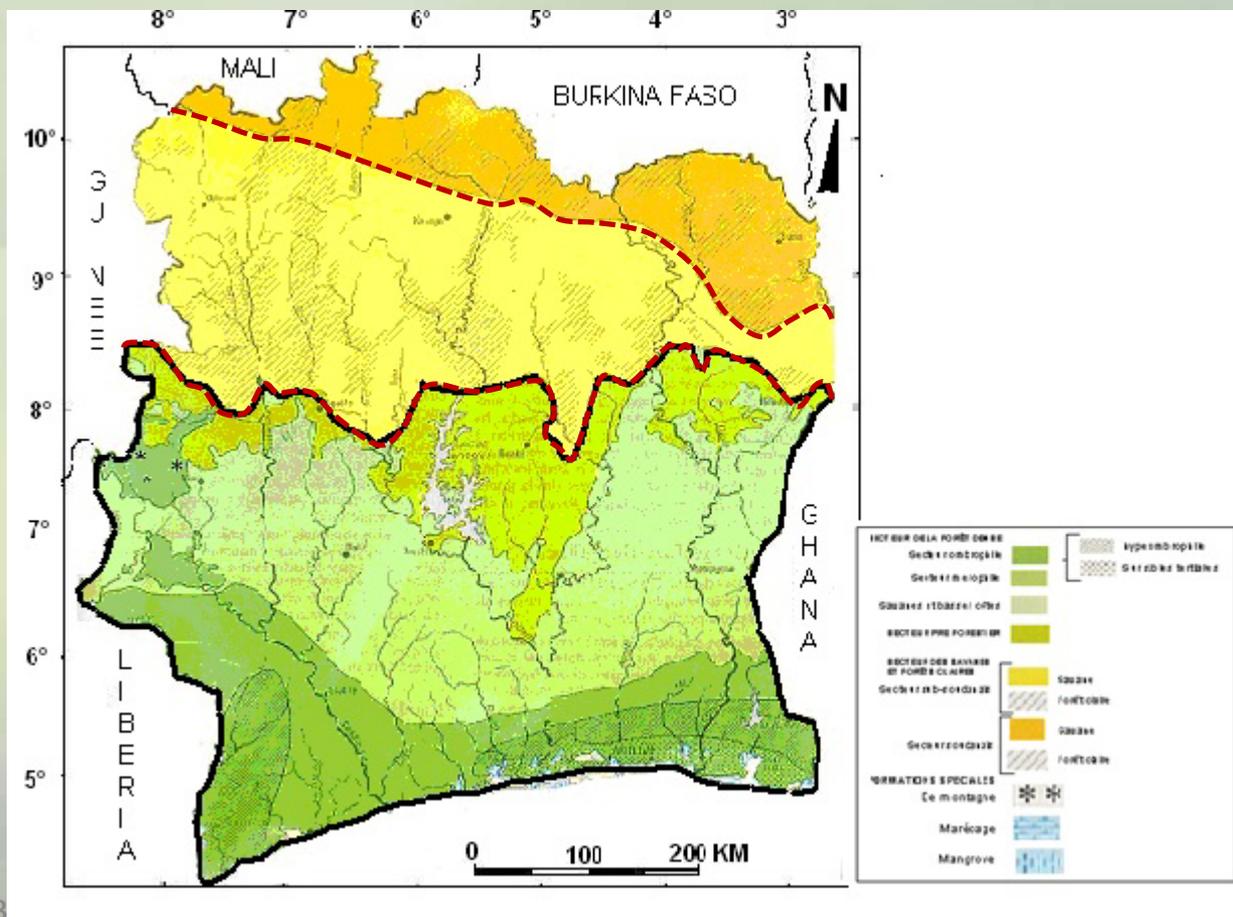
3. Contribuer à améliorer les conditions de vie et de travail des élèves et des enseignants par la création de capitaux naturels valorisables dans le temps par les élèves et les parents d'élèves pour le compte du milieu scolaire (bois, fruits, etc.).

4. Séquestrer le carbone dans les plantations et lutter contre l'effet de serre en engageant des démarches pour préparer l'enregistrement du projet auprès de la Convention Cadre des Nations Unies pour Changement Climatique (CCNUCC) dans le cadre de la REDD par la vente de crédit carbone. La CI a été admise depuis juin 2011 au programme ONU-REDD en tant que pays partenaire



III. DUREE D'EXECUTION ET ZONE D'ACTION DU PROJET

5 ans



IV. CIBLE DU PROJET

- ❖ Les écoles primaires et secondaires générales et techniques de l'intérieur du pays (enseignants et élèves);
- ❖ Les Conseillers pédagogiques des IEP
- ❖ Les Comités de Gestion des Etablissements Scolaires publics COGES (parents d'élèves) ;
- ❖ Les coopératives scolaires (écoliers et élèves),
- ❖ Les femmes (notion genre)
- ❖ Les directeurs d'écoles ; les chefs d'établissement secondaire (les proviseurs et les Principaux des collèges)
- ❖ Les Directeurs Régionaux et Départementaux de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique,

VI. LES RESULTATS ATTENDUS

7.1. Produits

Produit 1: Appuyer la création de 6 000 hectares de forêts en 5 ans pour 1 200 établissements scolaires et le suivi des reboisements;

Activités

A 1 : Prospecter et Choisir les écoles en collaboration avec les autorités académiques et les COGES.

A 2 : Acquérir les facteurs de production (matériel végétal, petit matériel d'outillage et matériel technique, fertilisants etc.).

A 3 : Produire 7 800 000 de plants (Tectona grandis, Cassia magium) de bonne qualité et planting sur les sites retenus.

VI. LES RESULTATS ATTENDUS

7.1. Produits

Produit 1: Appuyer la création de 6 000 hectares de forêts en 5 ans pour 1 200 établissements scolaires et le suivi des reboisements;

A 4 : reboiser 6 000 hectares ha avec du teck et de bois energie pour les établissements sélectionnés avec la participation des parents d'élèves aux activités de reboisement en appui aux élèves pour certaines tâches jugées dangereuses pour les élèves compte tenu de leur âge (nettoyage, planting, abattage d'arbres etc.).

A 5 : faire la cartographie de tous les sites reboisés au levé GPS.

A 6 : faire le suivi et l'encadrement des acteurs.

VI. LES RESULTATS ATTENDUS

Activités (produit 1 suite)

Produit 1: Appuyer la création de 6 000 hectares de forêts en 5 ans pour 1 200 établissements scolaires et le suivi des reboisements;

A7 : Acquisition de matériel roulant + pièces de rechange assurance véhicule + frais bancaire

A8: Acquisition de matériel informatique et technique

A9: Organisation des missions à l'intérieur et à l'extérieur

A10 Location de bureau et charge locative

A11: suivi des activités de reboisement par la coordination du projet

VI. LES RESULTATS ATTENDUS

Produit 2 : Développement des activités pédagogiques et éducatives sur l'écocitoyenneté..

Activités:

A12 : former 2 400 enseignants, 12 000 élèves 6 000 parents d'élèves (COGES) des établissements cibles aux techniques de reboisement, d'entretien, de protection et d'exploitation des plants, sur les métiers forestiers ainsi qu'aux approches, démarches et outils d'éducation environnementale ;

A13: mettre en place dans chaque établissement inscrit au projet une équipe pédagogique pour le reboisement, l'éducation environnementale la surveillance et la sauvegarde des intérêts des élèves et des parents d'élèves

A14 : concevoir les modules d'apprentissage sur le reboisement et l'écocitoyenneté et Créer un site web pour le projet.

VI. LES RESULTATS ATTENDUS

Produit 2 : Développement des activités pédagogiques et éducatives sur l'écocitoyenneté..

Activités:

A12 : former 2 400 enseignants, 12 000 élèves 6 000 parents d'élèves (COGES) des établissements cibles aux techniques de reboisement, d'entretien, de protection et d'exploitation des plants, sur les métiers forestiers ainsi qu'aux approches, démarches et outils d'éducation environnementale ;

A13: mettre en place dans chaque établissement inscrit au projet une équipe pédagogique pour le reboisement, l'éducation environnementale la surveillance et la sauvegarde des intérêts des élèves et des parents d'élèves

A14 : concevoir les modules d'apprentissage sur le reboisement et l'écocitoyenneté et Créer un site web pour le projet.

VI. LES RESULTATS ATTENDUS

Produit 3 : Création d'activités génératrices de revenus additionnels pour les coopératives scolaires et les COGES par les pratiques agroforestières.

Activités:

A19 : Choisir les spéculations à produire en accord avec les COGES et les chefs d'établissements et acquérir les intrants (semences, produits phytosanitaires etc.).

A20 : Utiliser les interlignes de reboisement pour les cultures vivrières en fonction de la zone phyto géographique avec la participation de l'ANADER

A21 : Identifier les marchés d'écoulement des produits et évaluer les besoins d'autoconsommation pour les cantines scolaires et organiser les femmes dans les circuits de vente des produits

A22 : Montage de projet MDP sur le reboisement et enregistrement auprès de CCNUCC pour la vente de crédit carbone

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Axe 1

Rencontres préparatoires pour validation en interne

- Présentation du TDR par le Chef du Projet au Ministre et/ou au Cabinet pour la validation du TDR
- Délais souhaité (FIN MARS 2013)

Axe 2

Rencontre entre MINEF et LE MENET

- Présentation du TDR au MENET et validation du MENET avec la DVS et le SNAPS-COGES
- Délais souhaité (début avril 2013)

Axe 3

Lancement officiel du Projet à Yamoussoukro

- Cérémonie avec la participation des deux Ministres et des Structures avec la signature de l'arrêté interministériel portant création organisation et mise en place du projet une école / 5 ha de forêt.
- Délais souhaité mi-avril 2013

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

2. Acquisition des sites

IL Y A 2 CAS DE FIGURES

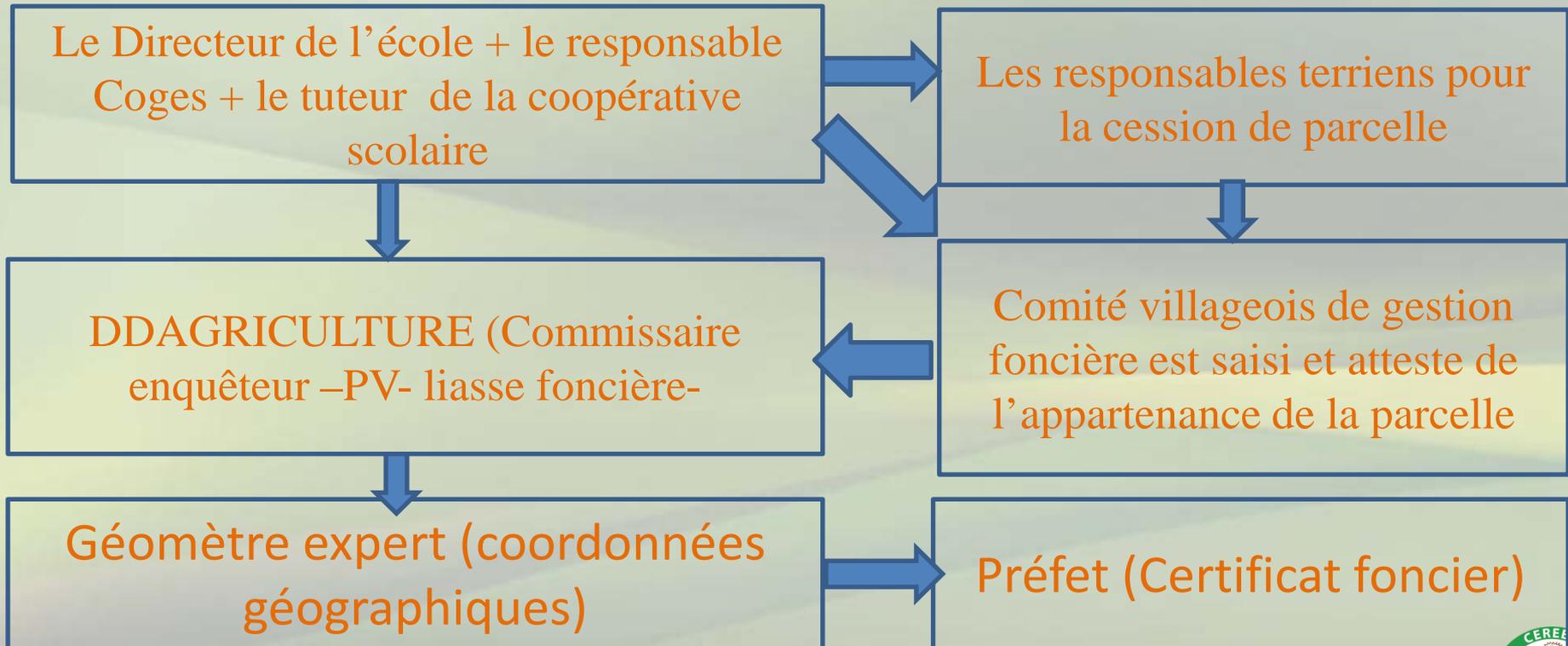
1/ L'Ecole dispose de parcelle de 5 ha qui lui appartient : le projet s'exécute avec la garantie que le reboisement effectué ne va pas être détruit avant terme pour des projet d'extension des infrastructures.

(Le cas des collèges de proximité; les cafops, les lycées professionnels)

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

2. Acquisition des sites

. 2/ l'école ne dispose pas de site de 5 ha qui lui appartient:



VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Création, Suivi et entretien des plantations forestières

- La coordination du Projet va vérifier l'existence physique de ces parcelles choisies avant la mise en place de pépinières et des plantations forestières.
- les services déconcentrés du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique que sont les 36 directions régionales et les 4 Directions Départementales ainsi que les COGES et les chefs d'établissement (40 DREN et DDEN , 189 IEP , 1215 établissements. Secondaires, 12 842 Ecoles primaires) en plus de nos DREF, DDEF, CCEF et PEF sont associés à la mise en exploitation des parcelles
- Pour l'exécution des tâches pratiques, les élèves seront sollicités dans le cadre des activités coopératives scolaires pour les travaux dits socialisants et qui ne dégradent pas la santé des enfants comme le remplissage des sachets, l'arrosage en pépinière, le repiquage, du dépôt de plants dans les trous etc. les parents d'élèves travailleront en coopérative sur les parcelles au profit des établissements lorsque les tâches s'avèrent dangereux pour être conduits par les élèves. Toutes fois certaines tâches seront exécutées en contrat en cas de disponibilité des ressources financières.

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

financement des activités :

- Les activités du projet seront financées en s'appuyant
- sur les concessionnaires dans le cadre des reboisements compensatoires et les détenteurs de permis de charbon de bois pour l'acquittement de leurs quotas de reboisement.
 - Le projet pourra faire appel aux organismes d'aide internationaux et aux partenaires au développement pour relever le défi de lutte contre le réchauffement climatique et la pauvreté.

Thank You! Merci! Obrigado!

I JOIN



**ECOWAS INITIATIVE ON CLEAN, SAFE, EFFICIENT AND
AFFORDABLE COOKING ENERGY SOLUTIONS**

